

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 FEVRIER 2015

Présents : Karine COLIGNON, Marie-Claude FELIX, Hervé COLAS, Joëlle TABOULOT, Yves ARBEZ, Martial LOISY, Jean-Paul BUELLET, Karen MARVIE, Pascale VIRICEL, Sylvie TRIPLET, Jean-Luc FROMONT.

Excusés : Christiane COLAS, Christelle GUIXA, Robert VELON, Jean Luc FROMONT.

Secrétaire : Sylvie TRIPLET.

Après lecture, le conseil adopte le compte rendu de la séance du 23 janvier 2015 et passe à l'ordre du jour.

Subventions 2015 (Délibération 20150220-01)

Chaque année, la commune de Confrançon subventionne certaines associations locales, cantonales ou nationales qui interviennent dans les domaines de la solidarité, d'animation de la commune, de la culture et de la santé.

La subvention versée à l'association Copain Copine étant désormais versée par le SIVOS, celle-ci n'apparaît plus dans le tableau.

Article	Bénéficiaires	Montant 2015
657362	C.C.A.S.	200,00 €
6574	RESTAURANT SCOLAIRE	100,00 €
	COMITE DES FETES	850,00 €
	AMICALE ANCIENS COMBATTANTS	120,00 €
	CROIX ROUGE FRANCAISE	200,00 €
	LIGUE CANTONALE CANCER	30,00 €
	PUPILLES DE L'ECOLE PUBLIQUE	60,00 €
	LA PREVENTION ROUTIERE	50,00 €
	U.D.A.F.AIN	30,00 €
	RESTAURANTS DU CŒUR	100,00 €
	FRANCE ADOT	40,00 €
	APAJH	40,00 €
	ASSOC LOISIRS ET CULTURE	360,00 €
Total	2 180,00 €	

Acquisition d'un nouveau certificat de sécurité (Délibération 20150220-02)

Pour permettre la télétransmission des actes au contrôle de légalité à la préfecture, la commune doit acquérir un nouveau certificat de sécurité de catégorie RGS2.

Le conseil municipal approuve le choix du Crédit Agricole comme fournisseur et autorise Mme le Maire à signer le contrat pour un montant de 105.60€ TTC

Demande de subvention au titre de la réserve parlementaire pour les travaux de réfection de la toiture de la salle des fêtes. (Délibération 2015022003)

Monsieur le Premier Adjoint au Maire informe le conseil municipal de la possibilité de solliciter une aide financière au titre de la réserve parlementaire. Le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à solliciter cette aide auprès de Mr le Sénateur Rachel Mazuir.

Affectation de crédit avant vote du budget primitif 2015

Dans le cas où le budget d'une collectivité territoriale n'a pas été adopté avant le 1^{er} janvier de l'exercice auquel il s'applique, l'exécutif de la collectivité territoriale peut, sur autorisation du conseil municipal, engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement, dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette.

Article	Opération	Montant
2315	72- Mise aux normes salle des fêtes	6 000,00 €
2315	83- Matériel 2014	6 000,00 €
2315	87- Nouvelle cantine	10 000,00€

Examen du budget assainissement

Présentation des orientations du budget assainissement 2015. Son vote est ajourné pour un prochain conseil.

Rentrée scolaire prévisionnelle 2015-2016

Ecole

Suite au dernier Conseil d'Ecole, les effectifs sont en hausse (225 élèves préinscrits contre 207 en 2014). La question se pose de l'ouverture d'une classe à la prochaine rentrée. Cette décision est du ressort de l'Inspection d'Académie. A la vue des effectifs, l'occupation des locaux serait à réorganiser. Par ailleurs, il a été constaté l'arrivée beaucoup trop tôt des enfants le matin à CURTAFOND.

Garderie

Arrivée massive à la garderie le soir, enfants de CURTAFOND et CONFRANCON avec juste 5 minutes d'intervalle, le personnel de la garderie déplore de ne pouvoir s'occuper correctement de l'accueil et du goûter des petits. La solution serait une inversion des navettes du soir.

Le nombre d'enfants certains soirs risquerait de dépasser les 60 (capacité d'accueil maximum de la garderie), pour pallier à ce problème la solution la plus adéquate serait l'éventuelle mise en place d'une étude afin d'éviter de devoir instaurer des critères d'accueil.

Le SIVOS réfléchi à la mise en place d'une étude certains soirs pour éviter le seuil critique des 60 enfants à la garderie.

Restaurant scolaire

Si une classe supplémentaire est ouverte à Curtafond, le restaurant scolaire devra passer à 2 services avec augmentation du temps de pause méridien.

Compte rendu du CCCSPV

Présenté par Karine COLIGNON

La première réunion du CCCSPV a eu lieu le 10/02/2015. Étaient présents M. GUERY ET PAGLIERO et pour la commune Mmes COLAS, COLIGNON et M. VELON. Un avis favorable a été donné à l'intégration de M. Julien MORIER ancien pompier de VIRIAT.

L'effectif actuel reste de 13 pompiers opérationnels après la démission de Mr J.BURNIER, la probable mise en disponibilité de Mr P.ADAM et le départ en retraite de Mr C.DUPRE. Mme J.PIQUIER n'étant pas à jour de ses formations, un rappel va lui être fait. Une fusion avec le CPI NI de CURTAFOND est à l'étude.

Banquet du 25 avril : la participation des membres du conseil est indifférente aux pompiers.

Les besoins en matériels seront abordés lors d'un prochain conseil municipal.

Questions et communications diverses

- Jean Paul BUELLET rend compte de la réunion organisée récemment par la Communauté de Communes à MONTREVEL avec l'ensemble des clubs de football de celle-ci. Un état des lieux des clubs, joueurs, terrains, organisation et aides communales vers les clubs a été réalisé. L'ensemble des clubs comptent environ 600 joueurs, ce sport reste en constante augmentation du fait de son faible coût. En conclusion, les clubs rencontrent un déficit de terrain et des réfections et création de vestiaires sont indispensables. Une mutualisation des équipements semble inévitable.
- Sylvie TRIPLET présente une synthèse du contrôle des équipements sportifs et récréatifs de la commune établi par la Sté SOLEUS :
 - Ecole et garderie** : absence des panneaux d'information, des fixations sont à resserrer, il manque des visseries et caches, corrosions et moisissures sur les structures et les surfaces de sécurité au sol sont désormais insuffisantes (nouvelles normes). Hervé COLAS contacte le CAOUTCHOUC BRESSAN pour certaines réparations.
 - Gymnase** : Les fixations de la cage de Handball sont cassées.
 - Terrain de foot** : Corrosion sur les cages (JP BUELLET propose le ponçage et la peinture de celles-ci par le club de foot), filets déchirés et obstacles devant les cages rabattables (ces obstacles sont les butées permettant de les maintenir en position fermée).
- Martial LOISY fait part du constat réalisé par la Sté MSN suite à ses différents essais d'entretien du parquet (non concluant). M. GOUJON a lavé et ciré un mètre carré de parquet mais aucune différence avec les zones non traitées n'est visible après utilisation de la salle. Se pose la question de faire appliquer la garantie décennale mais cela engage la commune dans une procédure longue dont le résultat ne sera pas garanti. Les élus décident de faire poncer et re-vitrifier le parquet.
- L'abattage des sapins situés devant la mairie est à l'étude.
- Une opportunité d'achat d'une tondeuse auto portée KUBOTA est présentée par Martial LOISY.
- La vente initialement prévue par France Boisson a été cassée. Un nouvel acheteur est sur les rangs

- Le bureau des élections des 22 et 29 mars 2015 est établi. 2 équipes de 4 personnes doivent être constituées pour chaque journée.

22 mars	8H à 13H :	13H à 18H
	Marie Claude	Karine
	Martial	Yves
	Christiane	Hervé
29 mars	Jean Luc	Pascale
	8H à 13H	13H à 18H
	Joëlle	Nicolas
	Karen	Jean Paul
	Sylvie	Christiane
	Hervé	Robert

Chrystelle non-inscrite est prévue en cas de désistement.

- Un devis pour le compresseur du réfrigérateur de la salle des fêtes est proposé pour un montant de 957€, devis accepté par l'ensemble des élus.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.